



Arrondissement de  
Metz-Campagne

*L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept Août, le Conseil Municipal de la Ville d'ARS-SUR-MOSELLE était assemblé en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de M. Bruno VALDEVIT, Maire.*

Etaient présents :

*M. Gérard CLODOT, Mme Evelyne ACKEL, M. Gilbert SCHALL, Mme Marie-France PLACIAL, Mme Andrée FOUHL, M. Laurent BOVI, Adjoint au Maire,  
Mme Lina GRELIN, M. Christian BOULANGER, Mme Martine CARRETTE, Mme Martine DAVID, M. Mestafa KHALDI, Mme Valérie CUVILLIER, M. Karim BENDJENAD, Mme Fatima SCHNEIDER, Mme Muriel DALMARD, M. Mickaël FETIQUE, Conseillers Municipaux.*

Etaient absents :

*Mme Nicole VIEVILLE, M. Jean-Luc LECCHINI, Mme Katia BARBIERI.*

Etaient absents excusés :

*M. Serge PHILIPPE qui a donné procuration à M. Christian BOULANGER ;  
M. Nils VISINTIN qui a donné procuration à M. Gérard CLODOT ;  
Mme Cynthia BOUR-DALLA VECCHIA qui a donné procuration à M. Gilbert SCHALL ;  
M. Pascal HODY qui a donné procuration à M. Mickaël FETIQUE ;  
Madame Raphaëlle SAUVAGE qui a donné procuration à Mme Muriel DALMARD ;  
Mme Claudine BECKER,  
M. Eric GARDELLI.*

*Nombre de Membres qui se trouvent en fonction : 27*

*Nombre de Membres qui ont assisté à la réunion : 17*

*Convocation adressée aux Membres le : 21 Août 2018*

*L'Assemblée Municipale a désigné comme secrétaire de la séance : M. Karim BENDJENAD.*

**Point unique - Délibération n° 50 /2018**

Rapporteur : M. le Maire

**VALIDATION DE LA CESSION PAR COMPROMIS DE VENTE DES IMMEUBLES SITUÉS RUE BUSSIÈRE ET RUE DE LA PAIX**

*Monsieur le Maire rappelle que dans le but de réaliser la construction d'une résidence seniors, la commune a acquis par voie de préemption trois immeubles dans la ville d'ARS-SUR-MOSELLE.*

*Il s'agit de :*

*- 4 garages situés rue Bussière appartenant à la SCI IMMOKLE acquis suivant acte de vente établi en l'étude de Maître Robert MARTINI, alors notaire à ARS-SUR-MOSELLE (57), en date du 27 Avril 2015 ;*

- Une maison d'habitation située au 8 de la rue Bussière appartenant aux conjoints FONTAINE acquise suivant acte de vente établi par Maître Robert MARTINI, alors notaire à ARS-SUR-MOSELLE (57), en date du 28 Août 2014 ;
- Une maison d'habitation située au 5 de la rue de la Paix appartenant aux conjoints ZIMMERMANN-ZANATTA acquise suivant acte de vente établi par Maître BECKER-ISRAEL, notaire à THIAUCOURT (54) en date du 19 Octobre 2017.

Le bailleur social de Metz Métropole, Metz Habitat Territoire a fait valoir son intérêt sur cette opération de résidence seniors. Le montage financier fait intervenir l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) dans le cadre des dispositifs régionaux de minoration foncière. A ce titre, l'ensemble des acquisitions doivent être intégrées. La vente se réalisera au profit de Metz Habitat Territoire avec faculté de se substituer l'E.P.F.L.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE :

VU les avis de France Domaine,

- de rapporter la délibération du 02 Mars 2018 concernant la régularisation par voie d'acte administratif de la vente de l'immeuble situé 5, rue de la Paix ;
- de valider la cession par compromis de vente des immeubles situés rue Bussière, à savoir :

Section	N°	Lieudit	Surface
3	87	Rue du Sculpteur Bussière	00 ha 00 a 92 ca
3	760/88	8 Rue du Sculpteur Bussière	00 ha 01 a 70 ca

et d'inclure dans la rédaction la vente de l'immeuble situé 5, rue de la Paix, à savoir :

Section	N°	Lieudit	Surface
3	758/85	Rue de la Paix	00 ha 00 a 48 ca

La vente est consentie au montant global de 169.143,86 € dont 74.143,86 € ont déjà été versés par Metz Habitat Territoire.

- que cette cession par compromis de vente des immeubles situés rue Bussière et rue de la Paix sera destinée exclusivement à la construction d'une résidence seniors ;
- de charger Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement son 1<sup>er</sup> Adjoint, de signer ledit compromis de vente et ses annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

A Ars-sur-Moselle, le 06 Septembre 2018



Karim BENDJENAD  
Secrétaire de séance

Place Franklin Roosevelt – 57130 ARS-SUR-MOSELLE  
Tél. 03.87.60.65.70 - Télécopie 03.87.60.65.75  
Courriel : [secretariat@ville-arssurmoselle.fr](mailto:secretariat@ville-arssurmoselle.fr)